# departement DES DEUX-SEVRES

## Ville de Niort



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

**SEANCE DU 25 septembre 1998** 

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

Cession d'une partie de volume d'un ensemble immobilier de la Ville à la SA SORIM - Rue Jean Macé

[Annexe]

#### Président :

le 29 Septembre 1998

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

#### Présents:

#### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Annie COUTUREAU

DELIBERATION D98357

#### **Urbanisme & Affaires Immobilières**

### Cession d'une partie de volume d'un ensemble immobilier de la Ville à la SA SORIM - Rue Jean Macé

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La S.A. SORIM a réalisé un ensemble immobilier (la Résidence des Bords de Sèvre) - Quai Maurice Métayer dont la dernière tranche doit démarrer en 1998. Dès le début de ce projet, dont le Permis de Construire a été délivré le 7 Février 1996, la S.A. a fait connaître à la Ville son désir que lui soit réservée une partie d'un volume contigu pour une superficie de 934 m² situé dans l'ensemble immobilier dénommé "Résidence Bocage St Jean" cadastré section BH n° 802, appartenant à la Ville comportant des places de stationnement en vue d'une acquisition lorsque son opération de construction arriverait à son terme.

Ce principe avait été retenu ; l'opération de la S.A. SORIM s'acheminant vers son achèvement, la SORIM demande que cette transaction soit concrétisée. La cession interviendrait au prix de 500.000 F H.T., tous les frais et droits en résultant étant à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession indiquée ci-dessus aux conditions énumérées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant, sauf ceux de géomètre, étant supportés par l'acquéreur.

Imputation Budgétaire: 906.6511.2111.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour